

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****VIN-FIX PRO comp A**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom du produit** VIN-FIX PRO comp A**UFI** UFI: 69S2-M0D3-5008-FY3C**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées** Résine.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur** Rotho Blaas srl
Via Dell'Adige 2/1
I-39040 Cortaccia (BZ)
T. +39 0471 818400
F. +39 0471 818484**Web** www.rothoblaas.com**Personne à contacter** reach@rothoblaas.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Numéro d'appel d'urgence****Numéro d'appel d'urgence national** ORFILA number (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)****Dangers physiques** Non Classé**Dangers pour la santé humaine** Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317**Dangers pour l'environnement** Aquatic Chronic 3 - H412**2.2. Éléments d'étiquetage****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement** Attention**Mentions de danger** H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

VIN-FIX PRO comp A

Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYPROPYLE, REACTION MASS OF 2,2'-[(4-METHYLPHENYL) IMINO] BISETHANOL AND ETHANOL 2-[[2-(2-HYDROXYETHOXY)ETHYL](4-METHYLPHENYL)AMINO]-
Remarques d'étiquetage	Le produit n'est pas inflammable. Sur la base de résultats de test. UN Test N.1 and ASTM D4359-90

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

MÉTACRYLATE DE 2-HYDROXYPROPYLE			5-10%
Numéro CAS: 27813-02-1	Numéro CE: 248-666-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490226-37	
Classification			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1 - H317			
VINYL TOLUENE			5-10%
Numéro CAS: 25013-15-4	Numéro CE: 246-562-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119622074-50	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Acute Tox. 4 - H332			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Asp. Tox. 1 - H304			
Aquatic Chronic 2 - H411			
TITANIUM DIOXIDE			>0.5 <1.0%
Numéro CAS: 13463-67-7	Numéro CE: 236-675-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489379-17	
Classification			
Carc. 2 - H351			

VIN-FIX PRO comp A

REACTION MASS OF 2,2'-[(4-METHYLPHENYL) IMINO]BISETHANOL AND ETHANOL 2-[[2-(2-HYDROXYETHOXY)ETHYL](4-METHYLPHENYL)AMINO]-			<0.5%
Numéro CAS: 103671-44-9	Numéro CE: 911-490-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119979579-10	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière.
------------------------------------	-------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
--	---

VIN-FIX PRO comp A

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

VINYL TOLUENE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 240 mg/m³

TITANIUM DIOXIDE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³
en Ti

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYPROPYLE (CAS: 27813-02-1)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/kg
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.7 mg/m³

VIN-FIX PRO comp A

PNEC	eau douce; 0.904 mg/l
	eau de mer; 0.904 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 20 mg/l
	Sédiments (eau douce); 6.28 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 6.28 mg/kg
	Sol; 0.727 mg/kg

VINYL TOLUENE (CAS: 25013-15-4)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 37 mg/m ³
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 37 mg/m ³
	REACH dossier d'information

PNEC	- eau douce; 0.0498 mg/l
	- eau de mer; 0.002 mg/l
	- rejet intermittent; 0.013 mg/l
	- STP; 1 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.684 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.0684 mg/kg
	- Sol; 0.133 mg/kg
	REACH dossier d'information

TITANIUM DIOXIDE (CAS: 13463-67-7)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 10 mg/m ³
	REACH dossier d'information

PNEC	- eau douce; 0.127 mg/l
	- eau de mer; 1.0 mg/l
	- rejet intermittent; 0.61 mg/l
	- STP; 100 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 1000 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 100 mg/kg
	- Sol; 100 mg/kg
	REACH dossier d'information

REACTION MASS OF 2,2'-[(4-METHYLPHENYL) IMINO] BISETHANOL AND ETHANOL 2-[(2-(2-HYDROXYETHOXY)ETHYL)(4-METHYLPHENYL)AMINO]- (CAS: 103671-44-9)

DNEL	- Inhalatoire; Long terme : 9.8 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme : 1.4 mg/kg

PNEC	- eau douce; 0.048 mg/l
	- eau de mer; 0.0048 mg/l
	- rejet intermittent; 0.48 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 1.2 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.12 mg/kg
	- Sol; 0.21 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



VIN-FIX PRO comp A

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.
Protection des mains	Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide.
Couleur	Beige.
Odeur	Aromatique.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	Indéterminé.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.65 - 1.75 @ 20°C
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.

VIN-FIX PRO comp A

Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	Non applicable.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Indéterminé.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
--	--------------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	159,52
--------------------------------------	--------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau.
---	------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une irritation des yeux.
---	-----------------------------------

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
------------------	---

VIN-FIX PRO comp A

Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Voie d'exposition	Contact cutané et/ou oculaire.
Symptômes	Irritation des yeux et des muqueuses. Irritation cutanée.

Informations toxicologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYPROPYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 11 200,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 11 200,0

VINYL TOLUENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 255,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 255,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 4 500,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 4 500,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

TITANIUM DIOXIDE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

VIN-FIX PRO comp A

Informations écologiques sur les composants

VINYL TOLUENE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 23.4 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.3 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 2.6 mg/l, Selenastrum capricornutum

TITANIUM DIOXIDE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC0, >: 1000 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques NOEC, > 48 heures: 3 mg/l, Daphnia magna
Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, > 3 heures: 1000 mg/l, Boues activées
Informations sur le dossier REACH

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYPROPYLE

Coefficient de partage log Kow: 0.93

VINYL TOLUENE

Coefficient de partage log Pow: 3.36

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Non applicable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

Méthodes de traitement des déchets Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

VIN-FIX PRO comp A

Classe déchet	Le classement du code de déchet doit être réalisé selon le catalogue européen des déchets (CED).
----------------------	--

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
----------------	--

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE (EU) No 2015/830

Document d'orientation Workplace Exposure Limits EH40.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale Le produit n'est pas inflammable. Sur la base de résultats de test. UN Test N.1 and ASTM D4359-90

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 31/05/2022

Numéro de version 4.002

Remplace la date 03/08/2021

VIN-FIX PRO comp A

Numéro de FDS 20782

Mentions de danger dans leur intégralité

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIN-FIX PRO comp B

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit VIN-FIX PRO comp B

UFI UFI: 8FA3-U0EG-E008-R7N8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Catalyseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Rotho Blaas srl
Via Dell'Adige 2/1
I-39040 Cortaccia (BZ)
T. +39 0471 818400
F. +39 0471 818484

Web www.rothoblaas.com

Personne à contacter reach@rothoblaas.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA number (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Santé humaine Peut provoquer des affections cutanées en cas de contact prolongé ou répété. Le produit est irritant pour les yeux et la peau.

Environnement Le produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

Physicochimique Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

2.2. Éléments d'étiquetage

VIN-FIX PRO comp B

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques d'étiquetage

Sur la base de résultats de test.
 Solide
 - ASTM D4359-90

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

GLYCERINE			20-50%
Numéro CAS: 56-81-5		Numéro CE: 200-289-5	
Classification			
Non Classé			
PEROXYDE DE DIBENZOYLE			10-15%
Numéro CAS: 94-36-0		Numéro CE: 202-327-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119511472-50
Facteur M (aigu) = 10		Facteur M (chronique) = 10	
Classification			
Org. Perox. B - H241			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

VIN-FIX PRO comp B

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Aucune précaution de lutte contre l'incendie particulière applicable lorsque des petites quantités sont impliquées dans l'incendie.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.
--	---------------------------------------

VIN-FIX PRO comp B

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des produits inflammables et combustibles. Stocker à des températures comprises entre 5°C/41°F et 25°C/77°F.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

GLYCERINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³ aérosols

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

GLYCERINE (CAS: 56-81-5)

DNEL	Professionnel - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m ³
PNEC	Sol; 0.141 mg/kg rejet intermittent; 8.85 mg/l eau douce; 0.885 mg/l eau de mer; 0.0885 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l Sédiments (eau douce); 3.3 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.33 mg/kg

PEROXYDE DE DIBENZOYLE (CAS: 94-36-0)

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 6.6 mg/kg/jour Industrie - Ingestion; Long terme : 1.6 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 11.75 mg/m ³
-------------	--

VIN-FIX PRO comp B

PNEC

- Sédiments (eau de mer); 0.0338 mg/kg
- eau douce; 0.000602 mg/l
- STP; 0.35 mg/l
- eau de mer; 0.0000602 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.338 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
Ne pas fumer dans la zone de travail.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide.
Couleur	Noir.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	6
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.

VIN-FIX PRO comp B

Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.5 - 1.6
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	+50°C
Viscosité	> 60 S ISO2431
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Indéterminé.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides. Bases. Amines. Réducteurs forts.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Décomposera à des températures dépassant 50°C.
--------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
--------------------------------------	----------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter le contact avec les réducteurs forts. Eviter la chaleur. Eviter le contact avec les acides et les bases.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Réducteurs forts. Acides, non comburants. Acides - organiques. Bases - inorganiques. Bases - organiques. Amines.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
-------------------------------------	--------------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Sensibilisant.
-------------------------	----------------

Inhalation	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
------------	---

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
-----------	---

VIN-FIX PRO comp B

Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.
Voie d'exposition	Contact cutané et/ou oculaire.
Symptômes	Irritation cutanée. Irritation des yeux et des muqueuses.
Considérations médicales	Pas d'information disponible.

Informations toxicologiques sur les composants

GLYCERINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 11 500,0

Espèces Cobaye

ETA orale (mg/kg) 11 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 56 750,0

Espèces Cobaye

ETA cutanée (mg/kg) 56 750,0

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

GLYCERINE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 540000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
CL₅₀, 96 hours: 885 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
CL₅₀, 24 heures: >5000 mg/l, Carassius auratus (cyprin doré)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heures: 1955 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes , 48 hours: >1000 mg/l, Boues activées

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.01 < C(E)L₅₀ ≤ 0.1

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 0.06 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

VIN-FIX PRO comp B

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.11 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 0.07 mg/l, Selenastrum capricornutum
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	10

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Mobile. Le produit est partiellement miscible dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations
PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

**Méthodes de traitement des
déchets** Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

Classe déchet Le classement du code de déchet doit être réalisé selon le catalogue européen des déchets (CED).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3077

N° ONU (IMDG) 3077

N° ONU (ICAO) 3077

N° ONU (ADN) 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CONTAINS BENZOYL PEROXIDE, BENZOIC ACID, NONYL ESTER, BRANCHED AND LINEAR)

Nom d'expédition (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CONTAINS BENZOYL PEROXIDE, BENZOIC ACID, NONYL ESTER, BRANCHED AND LINEAR)

Nom d'expédition (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CONTAINS BENZOYL PEROXIDE, BENZOIC ACID, NONYL ESTER, BRANCHED AND LINEAR)

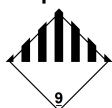
VIN-FIX PRO comp B

Nom d'expédition (ADN) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CONTAINS BENZOYL PEROXIDE, BENZOIC ACID, NONYL ESTER, BRANCHED AND LINEAR)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M7
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	2Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

VIN-FIX PRO comp B

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA) 12 (b)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Sur la base de résultats de test. Solide - ASTM D4359-90
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	13/01/2020
Numéro de version	3.000
Remplace la date	05/12/2017
Numéro de FDS	20789
Mentions de danger dans leur intégralité	H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.